



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2012-2013

MW/PR

P.V. FJEC 24

Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances

Procès-verbal du hearing de la Chambre des Députés du 12 juillet 2013

Ordre du jour :

Hearing tëschent der Chamber an dem Jugendparlament

*

Présents : M. Claude Adam, Mme Diane Adehm, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Ben Fayot, M. Fernand Kartheiser, Mme Josée Lorsché, Mme Martine Mergen, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf, M. Roland Schreiner, M. Serge Wilmes

M. Marc Spautz, Ministre de la Famille et de l'Intégration

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Xavier Bettel, M. Georges Engel, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Lucien Lux, M. Claude Meisch, M. Paul-Henri Meyers, Mme Lydia Mutsch, Mme Tessy Scholtes

*

Présidence : M. Laurent Mosar, Président de la Chambre des Députés, M. Jean-Paul Schaaf, Président de la Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances

*

Dans son introduction, le Président de la Chambre des Députés souligne que le hearing est la quatrième rencontre entre la Chambre des Députés et le Parlement des Jeunes (PJ). Au cours de l'année passée, le PJ a mis l'accent sur des sujets de politique sociale, tel le mariage homosexuel, sujets traités en partie également à la Chambre des Députés. En faisant allusion aux élections anticipées, l'orateur souligne l'importance de la participation des jeunes à la vie politique.

Le délégué de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL) au Bureau exécutif du PJ, M. Maurice Losch, présente le projet PJ, initié par la CGJL qui en assure l'encadrement. A la différence de la Chambre des Députés, les membres du PJ ne sont pas élus, mais le PJ est accessible à tous les jeunes de 14 à 24 ans. Il compte actuellement 120 membres.

En mentionnant l'attrait diminuant des mouvements pour jeunes des partis politiques, le Président du PJ, M. Patrick Weymerskirch, précise que le PJ offre la possibilité aux jeunes de s'engager dans la politique sans être obligés d'adhérer à une structure politique rigide, ceci revêtant une importance particulière en cette période mouvementée. L'orateur rappelle la responsabilité de la politique spécialement à l'égard des jeunes.

Des représentants du PJ présentent ensuite les résolutions suivantes, dont certaines sont traitées plus en détail et font ressortir des points de vue parfois largement divergents de part et d'autre :

- Resolution „Die Krise im Mali“
- Resolution zum Syrienkonflikt
- Resolution zu den sozialen Problemen in Griechenland
- Resolution „Nukleare Abrüstung“
- Resolution „Die Jugendarbeitslosigkeit“
- Resolution zur Verbesserung der Sexualerziehung in Luxemburger Grundschulen und Lyzeen
- Résolution sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat
- Résolution « Droit de vote à 16 ans »
- Résolution en faveur du mariage civil pour les couples homosexuels
- Résolution sur la réforme scolaire
- Résolution en faveur d'un droit de vote pour les étrangers.

Suite à la présentation, le Bureau du PJ remet les résolutions au Ministre de la Famille et de l'Intégration qui mentionne avoir déjà pu en prendre connaissance lors de sa rencontre avec le Bureau du PJ une semaine plus tôt.

En guise de conclusion, le Président de la Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances déclare que les résolutions seront transmises aux commissions parlementaires concernées.

[Pour l'intégralité du hearing : cf. sur www.chd.lu, Travail à la Chambre, Recherche, Vidéos]

Luxembourg, le 16 juillet 2013

La Secrétaire de la Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances,
Marianne Weycker

Le Président de la Commission de la Famille, de la Jeunesse et de l'Egalité des chances,
Jean-Paul Schaaf